



Contrat d'abonnement abusif

Par **klya**, le **19/10/2008** à **18:58**

bonjour. En mai 2007 je me suis offerte des séances de soins en institut. Malheureusement j'ai subi deux opérations le mois suivant donc je n'ai utilisé qu'une partie de mes soins. J'ai fourni tous les documents nécessaires à la salle de sport pour justifier de mon absence. Aujourd'hui ils refusent que je récupère ce qui me reste parce que cela fait plus d'un an et m'annoncent qu'il y avait une validité d'un an. Or, dans les conditions générales cela n'y figure pas et sur le contrat d'abonnement aucune date n'a été précisée. Avant de me défendre juridiquement je souhaiterais savoir si ils ont le droit d'agir ainsi. Merci